

## Déclaration de garantie

Nous garantissons pour une durée de cinq ans les propriétés ergonomiques au travail (selon la fiche technique) des tapis de travail ERGOLASTEC® pour postes de travail en station debout statique ou dynamique. Ces tapis ont reçu le label de qualité AGR « Geprüft & empfohlen » (testé et recommandé) par l'« Aktion Gesunder Rücken » (campagne pour un dos sain) en tant que produit particulièrement favorable au dos. La présente déclaration de garantie ne concerne ni les produits ERGOPURTEC® à base de polyuréthane ni les tapis de sol fonctionnels sans exigence ergonomique pour lesquels nous renvoyons à la garantie conformément aux CGV de KRAIBURG.

Les produits ERGOLASTEC® doivent être posés dans les règles de l'art sur un sol sec et propre et utilisés conformément aux recommandations des conseillers commerciaux et des revendeurs spécialisés en ce qui concerne les conditions de travail et l'environnement chimique. En service, les tapis en caoutchouc sont soumis à une abrasion naturelle ainsi qu'à une légère modification de leur dureté au fil du temps. Aucune garantie ne peut être accordée sur les propriétés antidérapantes en raison des différents domaines d'application. Les dommages mécaniques causés par des coupures ou le glissement guidé d'objets lourds sont exclus de la garantie.


Nous déclinons toute responsabilité en cas d'accident ou de dommages consécutifs liés à l'utilisation des produits ERGOLASTEC®. Les produits sont fabriqués dans des matériaux originaux et sont exempts de défaut à la livraison. Nos produits peuvent être utilisés 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24.

Tous les produits ERGOLASTEC® sont exclusivement composés de nouveaux mélanges. L'absence de substances indésirables telles que métaux lourds, plastifiants contenant des phtalates et autres substances non autorisées dans l'Union européenne est ainsi garantie. Cela concourt à la fois à la santé des utilisateurs de nos tapis de travail et à l'environnement.

Les dommages dus au transport doivent nous être signalés dans les plus brefs délais. La garantie de cinq ans prend effet à la date de livraison.

En ce qui concerne l'obligation de garantie, nous renvoyons aux CGV de KRAIBURG Austria GmbH & Co. KG sur notre site web ([www.kraiburg-austria.com](http://www.kraiburg-austria.com)).

Veillez recevoir nos salutations les plus cordiales,

  
ppa. Andreas Wagner  
Leitung VB Spezialprodukte

**KRAIBURG AUSTRIA GmbH & Co. KG**  
Webersdorf 11, A-5132 Geretsberg/OÖ  
Tel +43 (0) 7748 / 7241-0  
Fax +43 (0) 7748 / 7241-11  
[ergolastec@kraiburg.at](mailto:ergolastec@kraiburg.at)

[www.matting-systems.at](http://www.matting-systems.at)

Sitz der Gesellschaft: Geretsberg Geschäftsführer:  
Stefan Mayrhofer; Firmenbuch-Nr. FN 18036z  
Firmenbuchgericht: Landesgericht Ried im Innkreis

Unbeschränkt haftender Gesellschafter:  
Gummiwerk Geretsberg GesmbH. Webersdorf 11  
A-5132 Geretsberg Firmenbuch-Nr.: FN 67225k  
Firmenbuchgericht: Landesgericht Ried im Innkreis



EINE MARKE VON



MATTING SYSTEMS